

# Projet Pédagogique

## ALSH de Landes-le-Gaulois



ACCUEIL DE LOISIRS

*Les petits dolmens*



SERVICE ENFANCE-Jeunesse  
Mairie de Landes-le-Gaulois

# TABLE DES MATIERES

<b>Présentation générale .....</b>	<b>1</b>
Situation géographique, sociale et démographique .....	1
Les objectifs éducatifs de la commune .....	1
Les locaux .....	1
Les moyens financiers, humains et techniques .....	2
<b>Présentation des séjours .....</b>	<b>3</b>
Les publics accueillis .....	3
L'équipe pédagogique et ses différentes fonctions .....	6
Déroulement d'une journée type .....	7
Suivi sanitaire et sécurité .....	8
<b>Orientations éducatives .....</b>	<b>9</b>
<b>Objectifs pédagogiques .....</b>	<b>10</b>
Développer la socialisation .....	10
Développer l'autonomie des enfants .....	10
Eduquer à l'environnement .....	10
<b>Les outils pédagogiques .....</b>	<b>11</b>
La pédagogie de projet .....	11
L'échelle de participation .....	11
Le planning modulable .....	12
Les responsabilités .....	12
Les OEF (Outils d'Expression Formels) .....	12
Les conseils d'enfants .....	12
<b>Le projet de fonctionnement .....</b>	<b>13</b>
<b>Les projets d'animation .....</b>	<b>13</b>
Préparation du séjour .....	13
<b>Suivi et évaluation .....</b>	<b>14</b>
Le suivi durant le séjour au travers des projets d'animation .....	14
Suivi et formation des animateurs .....	14
<b>Communication avec les familles .....</b>	<b>15</b>

# PRESENTATION GENERALE

## SITUATION GEOGRAPHIQUE, SOCIALE ET DEMOGRAPHIQUE

Landes-le-Gaulois est une commune rurale de Beauce qui se situe à égale distance entre Blois et Vendôme dans le Val de Cisse.

Elle compte 751 habitants pour un territoire de 24,15 km<sup>2</sup>.

La commune fait partie d'un regroupement scolaire et a une école maternelle accueillant 80 élèves sur les 192 des enfants de ce regroupement. Les enfants venant de notre commune sont au nombre de 90 en primaire.

La Mairie a réalisé au début de l'année 2015 une enquête de faisabilité pour identifier les besoins des familles. Elle a clairement mis en lumière l'attente des familles de la création d'une structure d'accueil pour les enfants scolarisés durant les vacances scolaires mais également pour les mercredis en période scolaire.

Le conseil municipal, dans sa séance en date du 21 avril 2015, a validé l'ouverture de ce centre prévu pour début septembre de la même année. La commune de Landes-le-Gaulois a donc décidé de créer un ALSH conformément à la réglementation en vigueur dans les locaux de l'école maternelle. Il est géré par la commune sous le contrôle de la DSEN, de la PMI et de la CAF.

La construction du centre de loisir a débuté en Mars 2023 et l'achèvement aura lieu au premier trimestre 2024.

## LES OBJECTIFS EDUCATIFS DE LA COMMUNE

Le projet éducatif de la commune a été mis en place en Septembre 2015 et réadapté avec pour objectifs :

- ✚ D'apporter aux familles un service public local de loisirs pour leurs enfants.
- ✚ De favoriser la socialisation et apprendre la vie en collectivité
- ✚ De favoriser l'éveil, la découverte, ou l'apprentissage par la pratique d'activités diversifiées ; permettre aux jeunes d'avoir accès à la culture, au savoir et à la connaissance de leur environnement
- ✚ D'éveiller les esprits, former des individus libres, responsables et acteurs de leurs vies et encourager leur participation citoyenne.

## LES LOCAUX

L'ALSH se situe dans l'école maternelle et comprend au rez-de-chaussée une grande salle d'activité de plain-pied et une autre plus petite donnant sur la cour (disposant d'un préau). Nous avons la possibilité d'utiliser deux salles de classe pendant les vacances d'été.

A l'étage, un office permet la réalisation d'ateliers de cuisine avec les enfants.

A proximité:

- ❖ La cantine, avec cuisine, réserve pour produits frais et réfectoire permettra la prise des repas
- ❖ La salle polyvalente sera utilisée en fonction du programme d'activités
- ❖ la bibliothèque communale est mise à la disposition de l'ALSH.

De même, nous pouvons disposer d'un terrain de sports, d'une aire de jeux pour jeunes enfants, d'un skate-park et d'un terrain multisports.

## **LES MOYENS FINANCIERS, HUMAINS ET TECHNIQUES**

### **Moyens financiers**

Le budget est alloué sur proposition du directeur de l'ALSH et voté en début d'année par le conseil municipal.

Il est ventilé suivant les besoins du service et du fonctionnement.

### **Moyens humains**

L'équipe d'encadrement est définie par le directeur de l'ALSH et les élus en charge de la jeunesse. Ils appliquent les textes en vigueur de la jeunesse et des sports pour les taux d'encadrement. Des bénévoles pourront intervenir et devront adhérer au projet éducatif.

Le personnel présent sur l'année :

- une directrice BAFD
- 2 animateurs BAFA
- un agent de restauration
- un agent d'entretien

En supplément selon les besoins :

- animateurs BAFA ou stagiaires
- vacataires avec d'autres diplômes : PSC1, BNSSA, ....
- ATSEM

### **Moyens techniques**

La formation

- La mairie met à notre disposition le calendrier du Centre National de la Fonction Publique Territoriale.
- Les agents peuvent également proposer de participer à des formations organisées par des professionnels de l'animation en partenariat avec la DSEN mais aussi l'association Respire.

Les réunions :

- L'équipe d'animation se réunit 1h tous les 15 jours hors vacances scolaires et une journée avant chaque période de vacances, pour élaborer le programme en concertation avec les enfants.

Ces réunions sont rémunérées et la présence des animateurs est obligatoire.

# PRESENTATION DES VACANCES

---

L'accueil de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h30 durant les périodes de vacances et les mercredis en période scolaire (voir calendrier zone B).

L'accueil de loisirs sera fermé 3 semaines en août mais aussi durant les vacances de Noël.

Durant les vacances scolaires, nous accueillons 50 enfants de 3 à 12 ans dont 30 enfants de moins de 6 ans. Lors de l'accueil périscolaire des mercredis les effectifs sont de 50 enfants dont 20 de moins de 6 ans.

Les accueils de loisirs s'inscrivent au sein d'un réseau de multiples institutions de socialisation et d'éducation des enfants (famille, école, associations, etc). Ils répondent à des besoins sociaux et à des caractères éducatifs.

En effet, les accueils de loisirs répondent à une demande de garde des familles, et compte-tenu du contexte économique et social actuel, ils prennent une place de plus en plus importante, notamment au travers des politiques pour l'enfance et la jeunesse. Mais ces accueils ont aussi un caractère éducatif : répondre aux besoins des enfants en mettant en place des moyens matériels, humains, pour permettre leur développement, leur bien-être, etc.

## LES PUBLICS ACCUEILLIS

Les Publics accueillis sur la structure sont des enfants de 3 à 12 ans, la seule condition à leur inscription étant qu'ils soient scolarisés. Bien que la majorité soit domiciliée à Landes-le-Gaulois ils peuvent aussi venir de communes environnantes, partenaires ou autres. La seule différence faite dans leur accueil étant les tarifs qui bénéficient ou non d'aides communales selon leur domiciliation.



De plus, la tarification est modulée en fonction des quotients familiaux.

Notre structure étant avant tout un lieu dédié aux enfants, il semble alors nécessaire de se rappeler les grandes lignes de leur développement psychomoteur et affectif afin de répondre en premier lieu aux besoins propres à chaque âge et permettre, ainsi, de poser le socle de l'accueil des enfants dans les meilleures conditions possibles.


Les besoins ne sont pas à prendre à la légère : ils sont fondamentaux. Leur satisfaction garantit un développement harmonieux de la personne.

Les enfants ont des besoins spécifiques liés au développement de leur corps, de leur pensée, du langage, de la socialisation et de leur rapport au temps et à l'espace. Le respect de leurs besoins conditionne leur disponibilité pour apprendre mais aussi, et surtout, leur santé et leur épanouissement.

• Les enfants jusqu'à 6 ans.

Besoins et intérêts	Attitude de l'animateur	Remarques concernant les activités	Types d'activités
<p><b>Besoins physiologiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Alimentation</li> <li>Sommeil (sieste, nuit...)</li> <li>Mouvements (éveil sensori-moteur)</li> </ul> <p><b>Besoin de sécurité affective</b> être aimé, cajolé, rassuré.</p> <p><b>Besoin de communication :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>socialisation et ouverture vers autrui. Il découvre que la parole est magique : peut faire agir l'autre.</li> <li>Pleurer est un moyen de s'exprimer.</li> </ul> <p><b>Besoin de confiance en soi et d'autonomie :</b> Age des expériences, explorations, l'enfant n'a pas la notion du danger.</p> <p><b>Besoin de construire sa personnalité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Il est une personnalité à part entière, il se dissocie des autres et prend conscience de son « moi ». Période du « non » et de l'opposition.</li> <li>L'identité sexuelle se construit. (Curieux envers le sexe opposé).</li> </ul> 	<p><b>Dépend de l'adulte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Demande beaucoup d'attention et de présence,</li> <li>Repérer les signes annonciateurs de la faim, la fatigue, l'excitation,... et agir en conséquences</li> </ul> <p><b>Donner des repères :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Instaurer des rituels,</li> <li>Mettre l'accent sur la communication (après le petit-déjeuner nous allons faire...)</li> <li>s'adresser aux enfants à leur niveau avec un vocabulaire adapté.</li> </ul> <p><b>Favoriser l'apprentissage et l'autonomie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Eviter toutes les attitudes pouvant minorer les compétences de l'enfant (Laisse ! T'es trop petit, je vais le faire...) Préférez les phrases du type : « est-ce que tu veux que je t'aide pour nouer tes lacets ? »</li> <li>Eviter la surprotection. Favoriser la sécurité sans empêcher les enfants d'agir seuls.</li> </ul> <p><b>Poser des limites :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>limites physiques, limites sociales, limites temporelles. (<i>Nous jouons encore 5 minutes et après nous arrêtons.</i>)</li> <li>Proscrire les relations fusionnelles.</li> <li>Féliciter régulièrement les enfants lorsqu'ils ont une attitude positive.</li> <li>L'imitation est un outil d'apprentissage extrêmement prisé à cet âge.</li> </ul>	<p><b>Durée des activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'enfant se fatigue vite et récupère vite.</li> <li>Changer régulièrement d'activité.</li> <li>Pas plus de 45min par activité</li> </ul> <p><b>Déroulement de l'activité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Inclure l'activité dans un imaginaire</li> <li>Découpage en séquences</li> <li>Importance du modèle, donner des explications simples et claires.</li> <li>Prévoir un temps de préparation et de rangement avec les enfants.</li> <li>Ne pas hésiter à réaliser une activité en plusieurs séances.</li> </ul> 	<p><b>Des activités en autonomie:</b> Prévoir des temps où les enfants jouent seuls avec des supports de jeux : jeux d'imitation, jeux de construction, jeux permettant de développer l'imaginaire...</p> <p><b>Des activités permettant de stimuler les capacités sensorielles des enfants :</b> Jeux de couleurs, de rythme, de manipulation (eau, terre, collage, sable, coloriages, dessins, peinture, argile, pâte à sel, plâtre...)</p> <p><b>Développer l'intellect, les repères :</b> classements, puzzles, la date du jour, qui est absent, comment je me sens, quel temps fait-il, etc.</p> <p><b>Développer l'imaginaire :</b> contes, histoires, marionnettes, etc.</p> <p><b>Développer les capacités motrices :</b> Jeux de poursuites, de course, de grimpe, de parcours, etc.</p> <p><b>Développer la motricité fine :</b> coloriages, assemblages, montages, découpage etc.</p> <p><b>Développer la vie de groupe :</b> Chants, comptines, ronde, jeux collectifs, de coopération, etc.</p>

• L'enfant de 6 à 12

Besoins et intérêts	Attitude de l'animateur	Remarques concernant les activités	Types d'activités
<p><b>Besoins physiologiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Alimentation</li> <li>• Sommeil (sieste, nuit...)</li> <li>• Mouvement (développement sensori-moteur)</li> </ul> <p><b>Le développement physique :</b> La croissance se ralentit, les hormones somnolent jusqu'à 12 ans. C'est la période de latence.</p> <p><b>Le développement psychologique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne confondent plus le réel et l'imaginaire. Cherche des explications rationnelles.</li> <li>• Prennent conscience que les actes ont des conséquences. C'est le début de la conscience morale (Intégration de ce qui est bien, permis et de ce qui est mal, défendu).</li> <li>• Renforcement de l'identité sexuée : identification forte au sexe identique : choix du métier, héros, papa, maman...</li> </ul> <p><b>Sur le plan social :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Apprentissage de nouvelles règles</li> <li>• Ils ont de nouveaux référents.</li> <li>• Besoin de compétition (sur le plan intellectuel et physique).</li> <li>• Besoin de justice et d'équité.</li> <li>• La socialisation est très affirmée : importance des gens surtout à partir de huit ans. À partir de 12 ans des affinités apparaissent, c'est le temps des amitiés privilégiées.</li> </ul>	<p><b>Donner des repères fixes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rester fidèle à ses repères (charte de vie en collectivité, règlement intérieur,...)</li> <li>• Définir ce qui est interdit et autorisé clairement dans l'espace, dans le groupe...</li> <li>• Ne jamais déroger à la règle établie pour le groupe.</li> <li>• Être un modèle de respect des règles et des autres.</li> <li>• Être cohérent, expliquer ce qui est interdit ou autorisé et pourquoi ça l'est.</li> </ul> <p><b>Référent sans le savoir</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enfant s'identifie à un adulte de même sexe et prend pour modèle les valeurs du référent.</li> <li>• Répondre aux questions des enfants toujours sincèrement. Ne pas tomber dans l'imaginaire.</li> </ul> <p><b>Adultes protecteurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rester attentif aux groupes et à l'individu.</li> <li>• Renforcer les comportements positifs, valoriser les actions destinées à améliorer la vie de groupe.</li> <li>• Ne pas hésiter à proposer des temps de régulation.</li> </ul>	<p><b>Durée de l'activité : avant 8 ans</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 15 minutes d'attention.</li> <li>• 30 minutes de jeu.</li> </ul> <p><b>Durée de l'activité : de 8 à 10 ans</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 30 minutes d'attention,</li> <li>• 45 minutes de jeu.</li> </ul> <p><b>Durée de l'activité : après 10 ans :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 30 minutes d'attention,</li> <li>• Jusqu'à 60 minutes de jeu.</li> </ul> <p>Bien connaître le jeu et l'activité avant de la mettre en place. Revoir les règles précisément avec toute l'équipe d'adultes.</p> <p>Sanctionner les comportements déviants par rapport aux jeux et à l'activité.</p> <p>Faire référence à la règle en cas de litige. Trouver des compromis cohérents et justes le cas échéant. Laisser les enfants faire des propositions à ce sujet.</p> 	<p>Les activités de construction (cabane, cerf-volant,...)</p> <p>Les jeux d'adresse et les jeux d'échange.</p> <p>Les activités manuelles (peinture, terre cuite, sculptures...)</p> <p>Les chants, les jeux dansés, les histoires lues, les contes.</p> <p>La découverte du milieu naturel.</p> <p>Déguisements, maquillage, transformation, etc.</p> <p><b>A partir de 8 ans :</b></p> <p>Début des grands jeux de piste, jeux de l'oie, chasse au trésor...</p> <p>Activités sportives.</p> <p>Activités manuelles à dextérité fine (perles, bois, dessins)</p> <p>Activités d'expression / Activités autogérées.</p>

## **L'EQUIPE PEDAGOGIQUE ET SES DIFFERENTES FONCTIONS**

- **L'équipe de direction**

L'équipe de direction est garante du projet éducatif de la mairie, elle veille à la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis à l'accueil de loisirs, ainsi qu'à celle des animateurs.

Elle organise et met en place les vacances. Elle veille au respect du projet pédagogique mis en place avec les animateurs pour que les enfants puissent passer des vacances ludiques, reposantes et répondants à leurs besoins et envies.

Elle assure également le suivi et la formation des animateurs avant et pendant les séjours. Elle s'engage à dresser un bilan à la fin de chaque séjour.

Elle assume la responsabilité générale et permanente du séjour.

- **L'équipe d'animation**

Composée d'animateurs titulaires du BAFA, d'un CAP petite enfance ou en formation, l'équipe d'animation travaille dans le cadre de la pédagogie institutionnelle.

Les animateurs, grâce aux temps de préparation et à l'aide du présent projet pédagogique, organisent la vie quotidienne des enfants du groupe d'âge sur lequel ils sont rattachés. Ils définissent la forme des différents outils qu'il leur est demandé de mettre en place (charte de vie ensemble, plannings modulables, réunions d'enfants, etc.) ainsi que les projets d'activités où ils choisissent la thématique et le contenu en concertation avec l'équipe de direction.

Les animateurs ont un rôle relationnel avec les enfants certes, mais également avec les familles sur les temps d'arrivées et de départs. Leur attitude sur ces temps est, pour les familles, le reflet de ce que leur enfant vivra pendant la journée. Il leur est donc demandé d'être avenants et communicatifs envers les familles pour permettre des moments d'échanges.

L'animateur en tant qu'adulte est un référent auprès des enfants, dans son comportement et dans ses paroles. Il a les mêmes devoirs que les enfants et doit se tenir au respect des mêmes règles au sein du groupe.

Aussi dans le cadre spécifique de la pédagogie institutionnelle, leur rôle est de déléguer aux enfants qu'ils accompagnent une partie du pouvoir de décision, notamment en le laissant négocier les points qui régissent la vie du groupe (les règles de fonctionnement, les sanctions, certaines activités, les temps d'échanges et de prise de décision...) dans la limite des règles non-négociables qui doivent être explicitées et expliquées aux enfants.

Il doit accompagner les enfants de façon à ce que la parole de chacun soit entendue, garantissant ainsi le respect de chacun et l'évolution des enfants dans un cadre juste et sécurisant.

Il est garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants et doit en cela respecter les recommandations faites par l'équipe de direction tout au long du séjour.



## DEROULEMENT D'UNE JOURNEE TYPE

7h30-9h : Accueils échelonnés des enfants et des parents

9h15 : Rangement, passage aux toilettes

9h30-10h: Rituels (chants, danses...), présentation de la journée...

10h-11h30 : Activités

11h30-12h : Rangement, passage aux toilettes, lavage de mains

12h-13h : Repas

13h15-13h30 : Lecture pour tous

13h30-14h : temps calme

13h30-15h30: Sieste avec un réveil échelonné

14h-14h30 : rangement, présentation de l'après-midi...

14h30-15h30 : Activités

16h: Goûter

17h-18h30 : Départs échelonnés

- **Les temps d'accueils et de départs échelonnés**

A partir de 7h30 et jusqu'à 9h le matin et de 17h à 18h30 le soir, les enfants peuvent être accueillis en garderie par les animateurs. Des activités peuvent être proposées à l'initiative des enfants. L'accueil se fait dans une salle ou à l'extérieur, et les groupes se séparent par tranche d'âge en fonction du bruit, du nombre d'enfants et des animateurs présents.

Les animateurs doivent être présents auprès des enfants mais également auprès des parents, pour les accueillir et les informer. Chaque arrivée et départ d'un enfant est différent.

Les animateurs noteront les enfants dès leur arrivée, sur une fiche, ainsi que les informations transmises par les parents afin de transmettre les informations aux personnes concernées (cuisiniers, collègues...).

- **Les temps d'activités**

Une des conditions de réussite d'une activité se trouve dans sa préparation, il est donc demandé aux animateurs de préparer sérieusement leurs activités, tant au niveau pédagogique que matériel. Ceci implique d'avoir réfléchi aux différentes phases du projet d'animation : sensibilisation, exploration, mise en pratique, prise en compte des particularités de son groupe d'enfants et conclusion.

Afin de pouvoir au mieux accompagner les membres de l'équipe, les projets d'animations doivent être écrits avant la seconde réunion. Cette préparation permet de faire des modifications si nécessaire et de se rendre compte des difficultés particulières à anticiper. Elle permet de se documenter ou de pouvoir expérimenter les activités pour anticiper les différentes étapes et la démarche la plus adaptée à la mise en place. La préparation en amont doit se faire en connaissance du groupe et des particularités des enfants accueillis.

Cependant, il est important d'avoir en tête que le cœur de notre action vis-à-vis des enfants se situe sur le « vivre ensemble » et que les activités proposées sont le prétexte pour se retrouver en groupe, se socialiser, créer des liens, apprendre à se connaître soi-même et les autres... En somme, que la vie du centre est un tout qui doit s'articuler en prenant en compte l'interdépendance des différents temps de la journée.

- **Le déjeuner**

Le repas doit être un moment calme et d'échange. Les animateurs mangent à table avec les enfants.

Le repas est aussi un temps de découverte du goût. Les animateurs incitent donc les enfants à goûter, sans les forcer.

Seuls les enfants ayant un PAI peuvent bénéficier de menus différents des autres.

- **Le goûter**

Le goûter est un apport nutritionnel important pour l'enfant afin de tenir jusqu'au dîner, mais c'est aussi un temps fait de calme et d'échange avec les enfants. La mise en place et le rangement s'organisent avec les métiers. Il est généralement pris dans la salle du groupe. Les goûters peuvent être fait maison en mettant en œuvre des ateliers culinaires.

- **Le temps calme**

Les 3/4 ans et ceux qui le désirent pourront se rendre dans la salle de sieste afin de s'allonger et/ou dormir. Un animateur sera présent avec eux.

Pour les enfants ne souhaitant pas se reposer dans la salle de sieste, un temps d'une quinzaine de minutes sera réservé à la lecture seule ou collective pour permettre un moment de repos et sans bruit. Après ce quart d'heure de « Silence on lit ! », diverses activités, à l'initiative des enfants ou des animateurs, seront proposées pour donner la possibilité aux enfants de choisir selon leurs envies. Les activités proposées dans un premier temps seront les plus calmes possibles : des activités manuelles (dessiner, colorier, fabriquer des scoubidous, des bracelets brésiliens, fabriquer des déguisements, atelier maquillage, pâte à modeler, etc), des jeux de société, de la lecture, des ateliers cuisine. Dans un second temps, ils auront la possibilité de jouer à des jeux collectifs calmes (loup garou, chef d'orchestre, jeu de l'ourson, Lucky Luke, etc), d'utiliser les jeux de construction et les jeux symboliques (dinette, poupées...). Un roulement sera organisé pour que les animateurs puissent prendre une pause.

L'animateur veille à ce que chaque enfant puisse trouver l'activité qui lui convient. Un enfant turbulent est peut-être un enfant qui n'a pas trouvé l'activité qui correspond à ses envies et l'animateur doit veiller à cela. Le repos et la sieste doivent être incités par les animateurs sans les obliger.

## **SUIVI SANITAIRE ET SECURITE**

Le suivi sanitaire global des enfants est assuré par l'équipe de direction. Pour les petits soins au quotidien, ils peuvent être effectués par n'importe quel membre de l'équipe.

Toute intervention sur un enfant sera consignée dans le cahier de suivi sanitaire.

L'espace infirmerie est situé dans le bureau, à proximité directe des fiches sanitaires et du nécessaire d'hygiène. Un lit est installé afin de pouvoir offrir un espace de repos à un enfant souffrant, dans l'attente de l'arrivée de ses parents. L'eau est accessible dans la salle située à côté.

Lorsque les enfants sont en sortie, les animateurs emportent avec eux un cahier de suivi sanitaire, une trousse de secours ainsi que les fiches sanitaires de leur groupe.

# ORIENTATIONS EDUCATIVES

## ÉDUCATION POPULAIRE ET PEDAGOGIE INSTITUTIONNELLE

---

Nous nous inscrivons dans un contexte plus large qu'est celui de l'accueil enfance-jeunesse de Landes-Le-Gaulois. Inscrits dans les courants de l'éducation populaire, nos influences éducatives proviennent principalement de la pédagogie institutionnelle.

L'éducation populaire est un courant de pensée qui cherche principalement à promouvoir, en dehors des structures traditionnelles d'enseignement et des systèmes éducatifs institutionnels, une éducation visant l'amélioration du système social. Ce courant d'idées traverse de nombreux et divers mouvements qui militent plus largement pour le développement individuel des personnes et le développement social communautaire, afin de permettre à chacun de s'épanouir et de trouver une place dans la société. C'est l'occasion de développer les capacités des individus à vivre ensemble, confronter leurs idées, s'exprimer en public, écouter les autres, etc.

La pédagogie institutionnelle vise à établir et faire respecter des règles de vie dans l'école ou au centre de loisirs, par des institutions appropriées.

Si l'enfant perçoit le lieu de vie au centre comme un endroit de repères, de sécurité, de vie, où l'on peut régler des questions, il va progressivement prendre en charge sa vie au centre. Il va garder ou retrouver le goût de participer à travers son engagement, ses initiatives...

L'institution clé consiste essentiellement en des « lieux de paroles » mis en place dans le centre à divers temps de la journée (conférence de presse, conseil d'enfants, outil d'expression formel, les règles de vie...). L'entraide existe et l'animateur donne toute sa place à la parole de l'enfant.

Nous estimons donc que notre rôle est d'accompagner les enfants et les jeunes dans cet apprentissage de la citoyenneté en les impliquant dans l'organisation et le déroulement de leurs vacances.

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

### **DEVELOPPER L'APPRENTISSAGE DU « VIVRE ENSEMBLE », L'AUTONOMIE ET LA COOPERATION**

- ❖ Proposer aux enfants de découvrir des jeux collectifs

L'objectif est de développer une cohésion de groupe et d'inciter les enfants à s'entraider. Les jeux collectifs permettent, grâce à un objectif commun, de développer l'esprit d'équipe et la coopération.

- ❖ Permettre aux enfants de prendre des décisions collectives

L'objectif est de permettre à chacun d'avoir un pouvoir de décision sur ce qu'il a envie de faire pendant ses vacances, tout en évoluant en groupe. Pour cela, des réunions d'enfants seront ritualisées afin de leur permettre d'exprimer leurs envies, de réguler la vie du groupe mais aussi de résoudre ensemble les problèmes rencontrés.

- ❖ Favoriser la participation à la vie collective

Il s'agit ici de permettre aux enfants d'apprendre à devenir autonomes. Pour cela, ils seront sollicités pour participer aux tâches qui incombent à un groupe : nettoyage, rangement, etc. Cette participation des enfants sera organisée par un système de métier : par groupe de 2 ou 3, les enfants auront la responsabilité d'une tâche particulière.

- ❖ Elaborer des rencontres intergénérationnelles

Cet objectif permet de créer un lien avec les anciens du village, et de partager des moments entre deux générations. Nous mettons en place des ateliers cuisines ou encore des jeux de sociétés afin de rendre le moment convivial.

### **FAVORISER LA CREATIVITE ET L'IMAGINATION**

- ❖ Proposer des activités diversifiées

Pour cela, les différentes équipes de direction ainsi que les équipes d'animation travaillent ensemble pour proposer des thèmes, sorties et activités différentes (dans la mesure du possible) à chaque vacance. Il est aussi demandé à l'équipe d'animation de préparer des activités les plus diversifiées possibles. Différents temps de préparation collective aux différentes équipes d'animations sont organisés en amont afin d'harmoniser aux mieux les séjours.

### **EDUQUER A L'ENVIRONNEMENT**

- ❖ Permettre à chacun de trouver un rôle à jouer pour devenir un acteur conscient de la protection de l'environnement naturel et du Développement Durable

L'éducation à l'environnement commence par une sensibilisation des enfants afin de leur permettre d'établir un lien entre eux et le monde qui les entoure. Nous souhaitons développer la

prise de conscience de l'action exercée par l'homme sur l'environnement. L'éducation à l'environnement invite les enfants à être dans la nature, dans leur environnement rural ou urbain, à s'y confronter... à vivre cet environnement dans sa complexité, à le toucher, le sentir, le parcourir, l'imaginer, l'expérimenter, le penser et le réfléchir, le construire, le modifier ou le conserver.

## Les outils pédagogiques

Les outils pédagogiques ont été réfléchis par les animateurs durant les temps de préparation et seront là pour aider les enfants à vivre ensemble, à s'exprimer, à prendre des décisions collectives, à développer leur autonomie et à se repérer dans le temps.

### LA PEDAGOGIE DE PROJET

Inspirée, notamment, par les travaux de Célestin Freinet, pédagogue reconnu, la pédagogie de projet consiste à rendre l'enfant pleinement acteur de ses apprentissages au travers d'une expérimentation active. On la retrouve aussi sous le nom de démarche expérimentale.

*« L'objectif premier de l'éducation est évidemment de révéler à un petit d'Homme sa qualité d'Homme, de lui apprendre à participer à la construction de l'humanité et pour cela, de l'inciter à devenir son propre créateur, à sortir de lui-même pour devenir un sujet qui choisit son devenir et non un objet qui subit sa fabrication »*

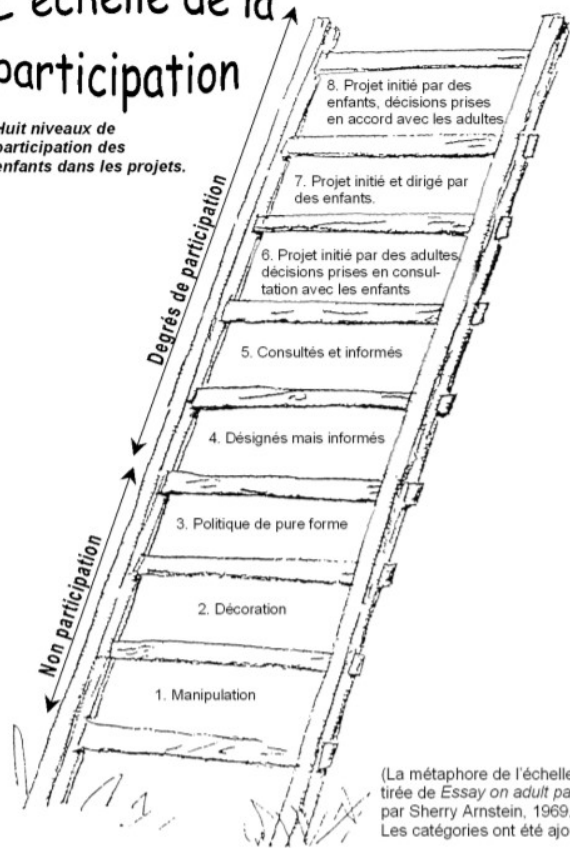
Albert Jacquart

Pour sa mise en œuvre, la pédagogie de projet repose sur quelques grands principes qu'il faut ensuite adapter selon le public concerné :

- La phase d'expression des représentations (sensibilisation)
- Les phases d'expérimentation
- Les phases de transmission/régulation/interprétation
- La phase de valorisation

### L'échelle de la participation

Huit niveaux de participation des enfants dans les projets.



(La métaphore de l'échelle a été tirée de *Essay on adult participa* par Sherry Arnstein, 1969. Les catégories ont été ajoutées.)

### L'ECHELLE DE LA PARTICIPATION

#### MONTER L'ÉCHELLE DE LA PARTICIPATION

Par Roger HART

La confiance et les compétences nécessaires à la participation s'acquièrent progressivement par la pratique. C'est pourquoi les enfants devraient se voir offrir davantage d'occasions de coopérer... Malheureusement, bien que les enfants et les jeunes participent dans une certaine mesure à la vie de la société dans les diverses régions du monde, cette participation est souvent frivole

Le diagramme de l'échelle de participation est un élément de départ qui permet de réfléchir sur la participation des enfants aux divers projets.

## LE PLANNING MODULABLE

Le planning est un **outil de repères** indispensable pour les enfants, néanmoins dans une démarche de projet, il est incohérent d'utiliser des plannings construits uniquement par les animateurs. Les enfants auront le choix de leurs activités et pourront aussi en proposer.

Le planning modulable n'est donc pas fixe, seules certaines activités le sont (sorties, intervenants, mini-camps, etc). Il est **organisé en fonction des besoins du groupe par le groupe**. Il est souhaitable que des temps d'organisation soient mis en place quotidiennement.

À partir de l'OEF et des remarques récoltées en temps informels, un animateur présente le thème, la situation au groupe, peut proposer plusieurs ateliers sur un même temps, donne la parole aux enfants qui souhaitent intervenir, fait voter les enfants si besoin, en d'autres termes, un seul animateur mène ce temps d'échange. Les autres sont dans le groupe avec les enfants.

Une fois les **décisions de groupe** prises et les temps organisés, les enfants s'inscrivent dans les ateliers le cas échéant et peuvent quitter le groupe (cela évite les chahuts et la précipitation pour les enfants qui ont besoin de temps pour se décider).

Ces temps d'échanges doivent être **courts et ludiques, mais réguliers** pour permettre à tout le groupe de savoir où en sont les projets, de savoir où chacun est inscrit, de proposer des modifications, etc.

## LES RESPONSABILITES

Il s'agit de faire participer les enfants à l'organisation et la réalisation des tâches qui incombent à une collectivité pour que celle-ci fonctionne sereinement. Ils permettent de responsabiliser les enfants. Ceux-ci se répartissent les tâches par petits groupes de 2 ou 3 (en utilisant par exemple des plannings). Les animateurs s'assurent que chacun participe, y compris eux. Ces tâches ne sont pas l'exclusivité de leurs responsables, la solidarité est toujours encouragée, et certaines tâches restent collectives, comme le rangement et maintien en ordre des espaces collectifs.

## LES OEF (OUTILS D'EXPRESSION FORMELS)

Adapté à chaque tranche d'âge, l'outil d'expression formel permettra au groupe ou à chaque enfant de pouvoir s'exprimer. En début de semaine, lors de la mise en place de la vie du groupe, l'outil sera créé avec les enfants afin que ceux-ci tout au long de la semaine puissent marquer leurs envies de jeux, d'activités. Ils pourront également indiquer leurs ressentis à tout moment, mais aussi les problèmes rencontrés, afin que ceux-ci puissent être repris dans l'ordre du jour du conseil et être abordés. Selon les tranches d'âge, il pourra prendre différentes formes : cahier, panneau d'affichage, boîte aux lettres,...

## Les règles de vie en collectivité

Identique dans toutes les salles pour que les enfants se rendent compte que tous ont les mêmes droits, les mêmes devoirs...

Affichés sous formes de 3 panneaux : un rouge (on ne peut pas...), un vert (on a le droit de...) ceux-ci sont communs à l'ensemble des enfants du centre, puis un bleu unique pour chaque groupe (les enfants ajoutent au fur et à mesure des « règles » qui leur semblent nécessaires au bon fonctionnement du groupe).

## LES PROJETS DE FONCTIONNEMENT

Afin de permettre le plus grand nombre de choix dans les activités, l'équipe de direction et d'animation ont décidé de ne faire que deux groupes d'âge : un groupe de maternelles et un groupe d'élémentaires. Dans la mesure du possible les animateurs proposeront plusieurs activités dans différents lieux qui pourront mélanger petits et pour permettre des petits groupes mais aussi des jeux collectifs tous ensemble pour favoriser l'écoute, la considération de l'autre et l'entraide.

Afin de sensibiliser les enfants à une consommation alimentaire plus responsable, des ateliers cuisine seront proposés pour la conception du goûter. Ce sera l'occasion de montrer aux enfants que l'on peut cuisiner nous-même nos gâteaux et leur faire découvrir les étapes d'une préparation.

À tout moment de la journée, pour permettre de répondre à un besoin de repos ou de d'isolement du groupe, un espace « jeux en autonomie » sera aménagé dans une des salles et un espace infirmerie aménagé dans le bureau. L'enfant pourra alors se retrouver en autonomie (adultes à proximité dans les salles adjacentes) avec divers jeux et matériaux d'activités manuelles à disposition. Un adulte sera vigilant à vérifier régulièrement la conduite de l'enfant.

## LES PROJETS D'ANIMATION

### *PREPARATION DU SEJOUR*

Lors d'une journée de préparation des vacances, des thèmes de semaine ont été choisis par les animateurs, loin d'être des « lignes de conduite absolues », ils représentent un fil conducteur qui aide à la structuration et à la cohérence des projets d'animation.

De plus, ces thèmes ont l'avantage, si on le souhaite, de faciliter la sensibilisation au projet en faisant directement appel aux représentations des enfants et donc de favoriser leur expression.

Les animateurs, pendant les journées de formation et les temps de préparation collectifs du service enfance jeunesse, établissent eux-mêmes leurs projets d'animation. La réunion suivante permet de les préciser et de vérifier qu'ils répondent aux objectifs pédagogiques définis dans le présent projet. Ces moments de préparation dans les locaux d'accueil permettent aussi à l'équipe d'animation d'aménager des espaces et des outils afin que les enfants puissent être le plus autonome possible et puissent s'approprier au mieux leur espace de vie.

## SUIVI ET EVALUATION

### LE SUIVI DURANT LES VACANCES AU TRAVERS DES PROJETS D'ANIMATION

Deux réunions d'équipe plénière auront lieu deux fois par semaine. La première partie des réunions se composera d'un retour par équipe de tranche d'âge, puis la seconde partie en équipe complète. Les thématiques abordées en plénière sont définies grâce aux remarques des animateurs ainsi que les besoins de l'équipe d'animation.

D'une manière générale, les items abordés en petit groupe seront les suivants :

- Les problèmes intra-groupes
- Les relations avec les enfants
- L'organisation des semaines : activités, outils, rituels...
- Réflexion sur les points qui seront ensuite évoqués en plénière

Les items abordés en plénières sont les suivants :

- Le temps méridien
- La cantine
- Les garderies
- Les problèmes entre les groupes
- Le rangement des espaces
- Détails du planning
- Bilan de la semaine
- Présentation de la semaine suivante le cas échéant.

La réunion du lundi permet de faire un bilan de la première journée afin de pouvoir anticiper la suite de la semaine. Celle du vendredi permet de faire un bilan concernant les objectifs visés et les aménagements à apporter pour la suite de séjour. C'est également lors de ce temps que les équipes préparent la semaine suivante.

### SUIVI ET FORMATION DES ANIMATEURS

Notre objectif est de proposer aux animateurs une co-formation dans leur pratique d'animation, avec les directeurs et les autres animateurs.

Chaque animateur aura en possession un cahier de l'animateur regroupant les objectifs éducatifs et pédagogiques auxquels nous devons répondre ainsi que des fiches rappel en matière d'encadrement des groupes d'enfants lors de déplacements ou de transports. Chaque cahier contient 2 fiches d'activités que chaque animateur remplira accompagné par la direction ou d'autres animateurs si besoin. Les activités proposées dans ces fiches auront pour but de répondre aux objectifs pédagogiques que nous nous serons fixés lors des réunions de préparation.



## COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

La communication avec les familles se fait dans un premier temps grâce aux plannings diffusés sur le Facebook du centre de loisir, également sur le portail. De plus les programmes sont disponibles à la mairie de Landes-le-Gaulois 4 semaines avant le début du séjour. Ces mêmes brochures sont également envoyées dans les mairies des communes partenaires. Les brochures informent les familles sur les thématiques et projets des différentes semaines, ainsi que quelques informations pratiques et pédagogiques.

Le service enfance-jeunesse de la mairie est également joignable toute l'année par mail ou téléphone en cas de besoin. Mais aussi à la mairie le mardi soir.

Durant les vacances, d'une manière générale, l'équipe de direction et d'animation seront disponibles pour échanger avec les familles.

Il sera demandé aux familles de passer par la garderie pour déposer ou récupérer leurs enfants. Cette action vise de pouvoir rencontrer et échanger avec l'équipe de direction mais permet également un meilleur contrôle des entrées et sorties des enfants.

Les plannings des groupes seront affichés dans chaque salle, ce qui permettra de prendre en compte au fur et à mesure les changements apportés par les enfants.

Les animateurs sont également présents sur les temps d'accueil pour accueillir les familles et les enfants dans les salles d'activité. Il est important que les animateurs aillent à la rencontre des familles, cela pose un cadre sécurisant pour les familles et les enfants, et permet une meilleure co-éducation.

